



EIT.swiss

# MAGAZINE

## Avec système

Fabrication industrielle

## Interdit

Lampes fluorescentes  
à partir de 2023

## Nouvelle formation

Formation avec certificat  
«Professionnel de l'électricité PV»

La centrale Pradella près de Scuol est la centrale hydraulique avec la deuxième production de courant la plus importante en Suisse.





### Chère lectrice, cher lecteur,

La politique énergétique suisse doit changer de cap et réorienter les flux d'énergie. Produire en Suisse plutôt que d'importer. Pour cela, il faut des barrages plus hauts et des barrières idéologiques plus basses. La nécessité ouvre les portes fermées, c'est ce que la pandémie nous a appris. «Never waste a good crisis» – Aujourd'hui encore, Churchill nous ferait la morale.

Jusqu'à présent, l'électricité provient majoritairement de sources conventionnelles. La part renouvelable est fournie en particulier par le photovoltaïque. Peut-être parviendra-t-on un jour à exploiter également la géothermie profonde et, dans une plus large mesure, l'énergie éolienne. L'hydrogène est également un thème. Quelle que soit l'origine de l'électricité, elle ne peut pas échapper à la branche des installations électriques. Tournant signifie changement. La branche est appelée à y participer et est prête à le faire. Elle comprend l'énergie dans sa globalité. Avec les professions établies de l'électricité et la nouvelle formation initiale d'informaticien/ne du bâtiment, la branche contribue à façonner la stratégie énergétique 2050 et à la mettre en œuvre. Les jeunes professionnels veulent un travail qui a du sens et qui les motive. Le système de formation soigneusement équilibré, avec des formations initiales et continues attrayantes, modernes et tournées vers l'avenir, offre les deux.

Les énergies renouvelables sont venues pour rester, l'électrification progresse rapidement. C'est une bonne nouvelle pour la branche électrique. Le soleil ne brille que par beau temps? Ce n'est pas tout à fait vrai. Pour la branche électrique, le soleil est toujours au rendez-vous.

### Erich Schwaninger

Responsable formation professionnelle



# AGENDA 2023

## Séance du Comité

- 15 mars, Région section EIT.schaffhausen
- 26 avril, Berne

## Assemblée des délégués

- 27 avril, Berne

## Rencontre des secrétariats

- 27 avril, Berne (l'après-midi après l'assemblée des délégués)

## Assemblée générale EIT.swiss

- 23 juin, Berne



### 08 | Fabrication industrielle avec système

Gagner du temps grâce à la préfabrication et aux systèmes d'installation enfichables.



### 26 | Nouvelle formation pour la branche

Formation avec certificat  
«Professionnel de l'électricité PV».



### 12 | Un rêve est devenu réalité

Deux médailles de bronze aux WorldSkills.

Vœux du président	6
Fabrication industrielle avec système	8
Un rêve est devenu réalité	12
Interdiction des lampes fluorescentes en 2023	14
Pénurie d'énergie	17
Droit de l'employeur à donner des instructions	18
À tous les membres de la solution de branche BATISEC n° 20	20
Momentum palais fédéral	22
Nouveaux outils dans les marchés publics	24
Nouvelle formation pour la branche	26
Nouveaux diplômés!	28
Informations de l'association	28
Chronique	35
Mentions légales	35



# De l'espoir en période de turbulences

**C'**est la dernière fois que je vous adresse mes vœux de Nouvel An en tant que président d'EIT.swiss. J'ai eu le plaisir d'accompagner notre association au cours des 20 dernières années, d'abord en tant que membre du Comité, puis en tant que président depuis 2015. Ce fut une période très agréable, excitante et parfois même turbulente.

Ces dernières années ont été très difficiles. Nous avons à peine

surmonté la pandémie du coronavirus que la guerre en Ukraine a ébranlé notre foi en une paix éternelle en Europe. Des perturbations économiques, qui couvaient peut-être depuis longtemps, ont éclaté. Problèmes de livraison, pénurie de gaz, crise énergétique, inflation – ces mots clés dominent les gros titres et ont également des répercussions sur notre branche.

Pourtant, pendant la pandémie, la branche électrique a prouvé à quel point elle était résistante aux crises.

Malgré de grandes incertitudes et de nombreuses restrictions, nos entreprises ont pu afficher en très peu de temps des résultats comme avant l'époque du coronavirus. Mieux encore: la pandémie s'est révélée être un véritable catalyseur qui a accéléré de nombreux développements dans la branche qui avaient été repoussés à plus tard.

C'est pourquoi, malgré les sombres pronostics, j'ai bon espoir que la branche électrique profitera également de la crise actuelle. On voit



## «Les tâches dont nous devons venir à bout nécessitent beaucoup de personnel bien formé.»

déjà se dessiner le rôle important de notre branche dans l'approvisionnement en énergie. A l'avenir, le bâtiment apportera une contribution centrale à la production, au stockage et à la distribution de l'énergie électrique et augmentera ainsi la résistance face à de nouvelles pénuries. Nous, les pros de l'électricité, sommes chargés de veiller à ce que le système du bâtiment puisse remplir correctement ces tâches et contribuer ainsi à un approvisionnement en énergie stable.

Les tâches que nous devons accomplir nécessitent beaucoup de personnel bien formé. C'est pourquoi notre association travaille d'arrache-pied à la révision de nos formations initiales et à la création de conditions attrayantes pour les collaborateurs par les négociations sur la CCT en cours. En même temps, nous veillons à ce que nos spécialistes restent au cœur de l'actualité en leur proposant des offres de formation non-formelle. En outre, nous nous engageons pour de bonnes

conditions-cadres qui soutiennent nos membres.

J'y crois fermement: ensemble, nous réussirons à faire de 2023 une année couronnée de succès pour toute la branche électrique. L'association, le Comité et moi-même nous y engageons personnellement. Je vous souhaite tout le meilleur, tant sur le plan professionnel que privé.

**Michael Tschirky** Président EIT.swiss

1



**1** Installer avec système. Grâce à BIM et à la préproduction, le processus sur le chantier est simplifié.

**2** Entretien de Denis Wary, directeur général de Selmoni AG, avec la rédaction d'EIT.swiss.



# Fabrication industrielle avec système

**Selmoni Installation AG de Münchenstein (BL) montre de manière impressionnante dans ses projets comment la préfabrication et les systèmes d'installation enfichables permettent d'économiser du temps d'installation précieux et d'éviter beaucoup d'ennuis sur le chantier.**

**D**epuis plus de 80 ans, Selmoni de Münchenstein est active dans le domaine des installations électriques. C'est l'une des grandes entreprises familiales de la branche encore gérée par son propriétaire. Parmi les quelque 600 collaborateurs de Selmoni, on trouve des ingénieurs électriciens, des techniciens ET, des installateurs-électriciens diplômés, des conseillers en sécurité, des télématiciens, des monteurs-électriciens, des dessinateurs-électriciens, des automaticiens et des diplômés en gestion d'entreprise. Selon le principe directeur, ils sont le principal capital de l'entreprise, dont les hiérarchies sont horizontales.

## **A la recherche de nouvelles solutions**

Denis Wary est l'un des quatre directeurs et responsable de l'exécution. Sa grande passion est la préfabrication industrielle des installations à réaliser. Et il la vit avec beaucoup d'enthousiasme, de conviction et d'ardeur. «Je me suis laissé inspirer du secteur automobile, je l'avoue. Et nous avons constaté qu'il y a bien des choses que nous pouvons copier. Pas à 100%, car tous nos projets sont des sortes de prototypes. Mais avec notre pensée systémique, globale et modulaire, nous trouvons des idées tout à fait nouvelles sur la manière dont nous, les électriciens, pouvons aujourd'hui fabriquer, je

dirais «industriellement», sur le chantier.»

## **Réfléchir d'abord, faire ensuite**

Denis Wary ne cache pas non plus que ce mode de réalisation des installations électriques nécessite plus de temps dans la préparation du travail: «Pour chaque projet, et bientôt pour chaque travail, nous nous interrogeons sur ce qui doit être modulaire, enfichable par exemple, et sur ce qui doit encore être installé de manière conventionnelle. Sans une préfabrication méticuleuse et optimisée, beaucoup de nos projets ne pourraient même pas être réalisés.» Pour montrer ce qu'il entend par pré-production, Denis Wary fait

## «Nous simplifions tout ce qui est possible d'une manière ou d'une autre.»

référence à un exemple impressionnant: Selmoni a loué un hall pour la pré-production de 30 km de chemins de câbles. La bande de terre du tracé était déjà montée en préfabrication, tout comme les boîtes de dérivation, les montées et les supports. Chaque pièce préfabriquée a été munie d'un code QR et placée au bon endroit sur le chantier. Le temps d'installation a ainsi été réduit de manière drastique et le travail du personnel de montage sur place a été simplifié au maximum. Un effet secondaire qui, outre le gain de temps, a également un impact positif sur les coûts de production: il y a beaucoup moins de déchets sur le chantier.

### 100000 câbles préfabriqués

«Grâce à notre réflexion globale, nous sommes en mesure d'effectuer 60 à 70 pour cent des travaux avant de nous rendre sur le chantier. Bien sûr, certains paramètres s'imposent pour cela. Dès que cela devient répétitif, cela devient intéressant», ajoute Denis Wary. L'exemple pratique est un grand projet à Bâle. Les réflexions ont porté sur l'installation électrique enfichable. La question était la suivante: quel système enfichable devait être utilisé pour quelle application, afin que le codage puisse être appliqué à toutes les installations électriques jusqu'au dernier corps de métier? Denis Wary et son équipe ont créé une solution avec un nombre incroyable de

100000 câbles Wieland-Gesis pré-confectionnés et enfichables, permettant au total 50 codages différents. Pourquoi autant de codages? Il fallait des câbles de raccordement pour les prises, les luminaires, les détecteurs de mouvement, l'automatisation du bâtiment et bien d'autres choses. Tout ce qui pouvait d'une manière ou d'une autre être réalisé de manière enfichable a été conçu comme cela, qu'il s'agisse de 230, 400 ou 24 V, de composants IoT ou de signalisations de défauts. Il suffisait de connecter l'installation sur place. Des câbles plats déjà confectionnés et préfabriqués directement à partir du modèle BIM sur l'établi ont complété l'installation modulaire.

### Remettre les choses en question permet de gagner du temps

Que Denis Wary parle aussi ouvertement de ses projets et de ses idées ne va pas de soi, car ils pourraient être copiés par un concurrent, il en est conscient. Mais copier ne suffit pas. Ce qu'il faut aussi, ce sont de nombreuses années d'expérience. «La pensée systémique et modulaire est désormais ancrée dans nos gènes. C'est presque une dépendance. Remettre tout en question nous amène toujours à trouver de nouvelles solutions, encore meilleures. Même celles qui ne sont pas évidentes au premier abord. Cela ne peut pas être copié de sitôt». Et

à propos de copier: Selmoni est l'un des rares installateurs-électriciens qui dispose de trois imprimantes 3D. Si une équipe a besoin d'un composant spécial ou d'une aide au montage qui lui permette d'optimiser les efforts nécessaires à l'installation d'un appareil, elle les conçoit et les imprime tout simplement dans la quantité souhaitée.

### La collaboration apporte de la valeur ajoutée

La modularité est une base importante pour faire avancer l'optimisation des temps d'installation électrique dans le contexte de BIM et de la construction systémique. Car ce qui est clair, c'est que le temps sur les chantiers est un bien précieux. S'il peut être optimisé grâce à la modularisation et aux systèmes d'installation, il en résulte un avantage concurrentiel décisif. «Les maîtres d'ouvrage et les architectes adorent quand les temps d'installation peuvent être minimisés. Nous ne pourrions pas réaliser nos projets avec les exigences de temps actuelles sans la préfabrication. Nous sommes même parfois plus rapides que ce qui est demandé, pour le plus grand plaisir de nos donneurs d'ordre», conclut Denis Wary, satisfait.

**René Senn** Rédaction Magazine EIT.swiss



**3+4** Le magnifique siège de l'entreprise Selmoni AG à Münchenstein. Il a lui aussi été bâti à l'aide de composants d'installation enfichables et préfabriqués. **5** La passion de Selmoni: l'installation électrique enfichable et codée



**En haut** Yannick Flepp: «Le travail comme installateur électricien est très diversifié et la technique en développement constant me fascine.»

**En bas** Patrik Siegenthaler: «Mon travail est très varié. Les gros travaux sur le chantier, les travaux fins de câblage ainsi que la résolution de problèmes techniques font partie de mon quotidien.»

# Un rêve est devenu réalité

## Les pros suisses de l'électricité Patrik Siegenthaler et Yannick Flepp ont remporté deux médailles de bronze lors des championnats des métiers à Salzbourg.

Lors des WorldSkills Competition Special Edition, qui se sont tenus du 24 au 26 novembre 2022 à Salzbourg, des jeunes professionnels du monde entier ont lutté pour gagner les médailles tant convoitées des professions de l'électricité. Malgré une forte concurrence, Patrik Siegenthaler (installateur-électricien CFC) a réussi à s'imposer dans la catégorie «Electrical Installations» (profession 18) face à 21 concurrents et à décrocher la médaille de bronze. Yannick Flepp (installateur-électricien CFC) a aussi fait preuve de nerfs solides. Il a également décroché la 3<sup>e</sup> place dans la catégorie «Industrial Control» (profession 19).

Nos deux jeunes pros de l'électricité ont donc réussi à s'imposer et sont montés sur le podium. Yannick Flepp: «J'étais l'un des derniers lors de la proclamation des résultats et ça a encore suffi pour moi. Pour moi, c'était le plus beau moment des WorldSkills. C'est génial que nous soyons tous les deux rentrés à la maison avec des médailles. Un rêve est devenu réalité. Maintenant, il faut un peu de temps pour tout réaliser, car les derniers jours sont passés à une vitesse folle. Pour réussir aux championnats du monde, il faut non seulement du talent et du plaisir, mais aussi une préparation intensive.» Patrik Siegenthaler le confirme également: «Le plus important est certainement d'avoir un grand intérêt pour la profession et d'y prendre plaisir. Ensuite, il faut persévérer et investir beaucoup de temps pour être prêt à un moment donné à participer aux championnats du monde.»

«Les bons résultats de notre relève professionnelle me remplissent de joie et me rendent extrêmement fier»,

déclare Michael Tschirky, président d'EIT.swiss. «Ils sont la meilleure preuve de la qualité élevée de la formation professionnelle suisse.» Mais celle-ci ne garantit pas à elle seule le succès aux championnats internationaux. Une bonne préparation par un entraînement régulier est tout aussi importante. Michael Tschirky ajoute: «Sans l'énorme soutien des employeurs des participants au concours, cela ne serait pas possible. Nous leur devons donc un grand merci».

Les WorldSkills Competition Special Edition 2022, organisés de manière décentralisée, se sont terminés avec les concours à Salzbourg, après plus de trois mois. Avec un total de 19 médailles sur 34 participations, l'équipe nationale suisse des métiers a une fois de plus obtenu d'excellents résultats lors des championnats du monde des métiers de cette année et peut se targuer d'être la meilleure nation européenne.

**Verena Klink** Relations publiques EIT.swiss

Les WorldSkills sont les championnats du monde des métiers pour les apprentis dans le domaine de la formation professionnelle, non académique. L'organisation qui les organise est WorldSkills International (WSI). En collaboration avec ses membres et partenaires, WorldSkills a pour objectif de rendre la formation professionnelle attrayante grâce aux concours et d'encourager la prospérité économique par le biais de la formation.

# Interdiction des lampes fluorescentes en 2023

**Le remplacement des éclairages inefficaces relève du domaine des installateurs-électriciens. L'efficacité énergétique, les coûts de l'énergie, l'interdiction des lampes, la durée de vie et une meilleure lumière sont les principales raisons d'assainir maintenant les installations existantes avec des LED.**

L'éclairage contribue à 12 pour cent de la consommation totale d'électricité. Cela correspond à environ 7 milliards de kilowattheures par an. Les spécialistes estiment qu'avec des mesures appropriées, il serait possible d'en économiser la moitié, soit 3,5 milliards de kilowattheures par an (source SLG). Il vaut donc la peine d'y regarder d'un peu plus près pour optimiser l'énergie dans l'éclairage. Grâce à des LED efficaces et à des capteurs intelligents, il est même possible, selon les expériences, d'économiser jusqu'à 80 pour cent d'énergie lors d'assainissements. Au bout du compte, cela signifie des coûts d'exploitation nettement plus bas et, selon le mix électrique, moins d'émissions de CO<sub>2</sub> – des arguments convaincants pour le remplacement des éclairages existants. L'association de la branche FVB s'engage pour le renouvellement des

installations et écrit que dans les meilleurs cas, des temps d'amortissement de deux ans seulement sont tout à fait réalistes.

## **Le mercure accélère l'interdiction**

Outre l'amélioration de l'efficacité des luminaires, la possibilité de les connecter à un système de capteurs intelligents et les économies qui en résultent, d'autres raisons incitent désormais à remplacer les installations existantes. Ainsi, ces dernières années, de nombreuses sources lumineuses ont été progressivement interdites et retirées du marché en raison de leur mauvaise efficacité énergétique. De plus, de nombreuses lampes conventionnelles seront interdites à partir de 2023. L'interdiction la plus récente et la plus radicale de sources lumineuses n'est toutefois pas due à un manque

d'efficacité, mais plutôt à la teneur en mercure de celles-ci. Selon la directive européenne 2011/65/UE, les appareils électriques et électroniques mis sur le marché ne doivent pas contenir de mercure (RoHS, Restriction of Hazardous Substances in electrical and electronic Equipment).

### De nouvelles technologies sont disponibles

Pour l'industrie des luminaires, diverses exceptions ont été décidées il y a onze ans, faute d'alternatives: Les sources lumineuses pouvaient contenir de petites quantités de mercure, définies précisément en fonction de la puissance, du type de lampe et de l'utilisation. En 2015 et 2020, l'industrie des luminaires a déposé des demandes de prolongation de ces exceptions. Ainsi, les dérogations restaient valables jusqu'à ce que la commission européenne compétente ait décidé de chaque demande. En mars 2022, elle a supprimé la majeure partie des dérogations. Dans sa justification, elle fait référence aux alternatives disponibles aujourd'hui avec la technologie LED. Comme la Suisse a presque entièrement repris la RoHS dans son droit national avec l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), les réglementations de la RoHS s'appliquent désormais aussi à la Suisse.

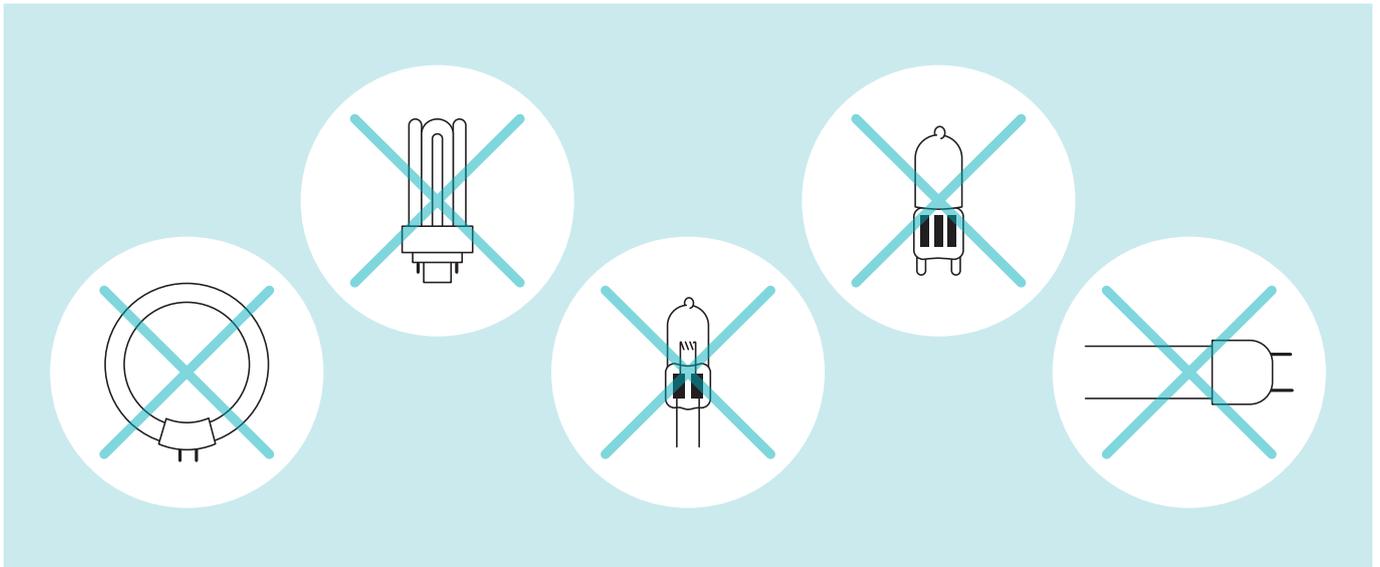
Concrètement, cela signifie que les produits concernés ne répondent plus aux exigences de l'UE et que, par conséquent, les lampes fluocompactes traditionnelles à culot enfichable (CFLni) ne pourront plus être importées en Suisse à partir de février 2023, ni les lampes fluorescentes T5 et T8 à partir d'août 2023, ni être commercialisées pour la première fois. Les stocks restants pourront continuer à être écoulés jusqu'à une date limite définie.

### Deux grands groupes de sources lumineuses sont concernés:

- Lampes fluorescentes en forme de tube T5/T8 d'un diamètre de 16/26 mm. Ces sources lumineuses ne pourront plus être mises sur le marché à partir du 24 août 2023.  
*Elles sont aujourd'hui utilisées en grande quantité dans les champs lumineux comme luminaires encastrés/apparents ainsi que comme luminaires suspendus.*
- Lampes fluocompactes, toutes puissances et formes. L'interdiction s'appliquera ici à partir du 24 février 2023.  
*Le domaine d'utilisation de ces sources lumineuses s'étend des downlights aux lampadaires dans les bureaux en passant par les luminaires muraux/plafonniers.*

«Outre l'efficacité énergétique, la teneur en mercure devient désormais également un critère d'exclusion des sources lumineuses.»





### Une nouvelle lumière crée de la qualité

Même en dehors des interdictions, la pratique parle beaucoup en faveur des LED comme moyen d'éclairage. Ainsi, de nombreux projets d'assainissement de l'éclairage réalisés, pour autant qu'ils soient de qualité, montrent que les luminaires LED présentent de nombreux avantages. «Les interdictions sont une chose, la valeur ajoutée d'un nouvel éclairage en est une autre, et elle prévaut. Un bon éclairage est précieux!», déclare Daniel Cathomen, président de la FVB. Ainsi, la qualité de la lumière des luminaires LED de haute qualité est nettement meilleure que celle des anciens «tubes». Les différentes valeurs Kelvin adaptées aux besoins des

utilisateurs ainsi que la possibilité de mieux faire varier l'intensité lumineuse sont d'autres grands avantages de la technologie LED. En effet, la gradation en fonction de la lumière du jour permet de réaliser des économies d'énergie supplémentaires. Cet aspect est souvent sous-estimé avec les LED. Lorsque cela est souhaité, par exemple dans un environnement hospitalier, la lumière circadienne, c'est-à-dire une lumière qui s'inspire de la lumière du jour, permet d'améliorer le bien-être des patients. Leur médication peut ainsi être réduite. Un projet de l'hôpital cantonal de Lucerne a déjà prouvé cet état de fait. Mais également dans les applications industrielles ou de bureau ainsi que dans le commerce de détail, on réfléchit de plus en plus à faciliter le travail des collaborateurs avec Human Centric Light. Les solutions LED ont également une longueur d'avance en termes de durée de vie. Alors que les lampes fluorescentes et fluocompactes nécessitent un changement de source lumineuse après 6000 à 15000 heures, un éclairage LED de bonne qualité n'atteint la fin de sa durée de vie utile qu'après 50000, voire 75000 heures de fonctionnement.

### Un grand potentiel

Pour la branche des installations électriques, ces changements radicaux créent un grand nombre de nouvelles opportunités. Ainsi, il est possible de planifier l'assainissement d'anciennes installations d'éclairage chez des clients existants ou de réaliser de nouvelles installations pour l'éclairage à partir de contrats de service en cours.

**René Senn** Rédaction Magazine EIT.swiss  
**Markus Binda** FVB

**Association des industries de l'éclairage**  
[www.fvb.ch](http://www.fvb.ch)

Inventées il y a un peu plus d'un siècle, elles sont désormais obsolètes: les lampes fluorescentes, très répandues, sont désormais définitivement remplacées par les LED.



# Pénurie d'énergie

Diverses circonstances ont mené à une détente de la situation au cours des derniers mois. Néanmoins, une situation de pénurie est et reste toujours possible. Il est donc d'autant plus important de continuer à prendre des mesures pour économiser l'énergie.

Ce n'est pas tellement grave – c'est ainsi que l'on pourrait résumer les discussions de ces derniers mois autour d'une éventuelle pénurie d'énergie en Suisse. En effet, la situation semble actuellement moins tendue. Les températures douces qui prévalaient jusqu'en novembre 2022, la plus grande disponibilité des centrales nucléaires françaises et le niveau relativement élevé des réservoirs de gaz en Europe sont des facteurs qui ont permis de soulager la situation.

Néanmoins, on ne peut pas parler d'une détente complète. Une situation critique reste possible si les facteurs de risque que sont la persistance d'une période de froid, la réduction de la disponibilité des centrales et la pénurie de gaz se conjuguent. L'économie et la population sont donc toujours tenues d'économiser le plus d'énergie possible. En outre, le Conseil fédéral a mis en consultation différentes ordonnances pour le cas d'une pénurie d'électricité. La grogne est grande face aux régle-

mentations qu'elles contiennent, surtout lorsqu'il s'agit de chauffage (gaz vs. pompes à chaleur) ou d'un meilleur traitement du tourisme. Les réglementations que le Conseil fédéral prévoit effectivement seront décidées cette année.

**Laura Kopp** Relations publiques EIT.swiss



# 10 questions et réponses sur le droit de l'employeur à donner des instructions

Que peut ordonner l'employeur en vertu de son droit de donner des instructions?

## 1 Les instructions données par l'employeur au lieu de travail doivent-elles être écrites?

Non, les instructions peuvent être données oralement ou par écrit. Les instructions concrétisent le travail convenu selon le contrat de travail (art. 321d CO).

## 2 Les employés doivent-ils suivre toutes les directives de leurs supérieurs?

Non, les employés ne sont pas tenus de suivre des directives inutiles, arbitraires, chicanières ou contraires au contrat de travail.

## 3 Les réglementations vestimentaires sont-elles autorisées sur le lieu de travail?

Oui, à condition que des raisons liées à l'entreprise justifient ces directives, par exemple en cas de contact régulier avec la clientèle ou pour des raisons d'hygiène.

## 4 L'employeur peut-il prescrire les appareils et les programmes que l'on peut utiliser pour envoyer des e-mails privés au bureau et si l'on peut téléphoner à titre privé?

Oui, cela peut être justifié pour des raisons de sécurité ou de coûts.

## 5 L'entreprise peut-elle rendre obligatoire la participation à des excursions d'entreprise, à des repas de Noël ou à des manifes-

## tations d'information destinées aux collaborateurs?

Oui, à condition que l'excursion ait lieu un jour où les employés travaillent normalement. Les employés peuvent refuser de participer si le programme de l'excursion les met physiquement à rude épreuve.

## 6 Un employeur peut-il interdire à ses collaborateurs de voyager dans des pays dangereux ou de pratiquer un hobby risqué?

Non. Un employeur ne peut pas imposer à ses employés de ne pas voyager dans certains pays ou leur interdire de faire de la moto ou du ski pendant leurs loisirs. Des exceptions sont autorisées dans des cas justifiés.

## 7 Les employeurs peuvent-ils imposer des formations continues?

Oui, mais ils doivent alors prendre en charge l'intégralité des frais de formation continue et prendre en compte le temps consacré à la formation comme temps de travail.

## 8 Dans certains cas, les employeurs ont-ils également une obligation de donner des instructions à leurs employés?

Oui, lorsque des instructions sont nécessaires pour protéger les employés ou des tiers – devoir de diligence. C'est par exemple le cas

lors de l'utilisation d'appareils dangereux et de travaux dangereux (sécurité au travail).

## 9 Les employeurs peuvent-ils interdire une activité secondaire?

Uniquement si l'employé travaille à 100% ou ne pourrait plus fournir la prestation demandée. En outre, l'activité secondaire ne doit pas nuire aux intérêts de l'employeur.

## 10 Que risque le collaborateur qui ne respecte pas les instructions?

L'employeur peut prononcer un avertissement et menacer de licencier la personne concernée si elle continue à ne pas respecter les instructions. Dans les cas graves, l'entreprise peut également licencier un collaborateur immédiatement à l'échéance ordinaire et même avec effet immédiat en cas de violation grave du devoir de fidélité ou d'actes délictueux.

Inspiré d'un article de Gian Andrea Schmid dans SALDO 17/2022, page 26.

**Richard Permann**  
Service juridique / EIT.swiss



À tous les membres  
de la solution de  
branche BATISEC n° 20

**Lors de la dernière recertification de la solution de branche par la CFST (commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail), il a été demandé à BATISEC de prévoir plus de temps pour le cours de base sur la formation de la personne de contact pour la sécurité au travail (PERCO). Jusqu'à présent, le cours de base durait 1 jour.**

**N**ous répondons à cette exigence en répartissant le contenu des cours sur 1½ journée à partir de 2023.

### Désormais, le cours de base se compose de

- 1<sup>re</sup> partie: ½ journée de cours de préparation et d'information
- Contenu: bases légales, exigences d'un système de sécurité d'entreprise
- 2<sup>e</sup> partie: 1 jour de cours de base
- Contenu: application du manuel et des outils de BATISEC pour la mise en place d'un système de sécurité d'entreprise

Afin de minimiser l'impact sur les activités de l'entreprise, les cours sont organisés séparément. Le cours de préparation et d'information est proposé sous forme de webinaire et de cours en présentiel à Saint-Gall, Zurich, Tolochenaz et Mezzovico. Tous les cours de base sont des cours en présentiel et ont lieu à Saint-Gall, Zurich, Tolochenaz ou Mezzovico. Un ordinateur portable ou un appareil mobile similaire est nécessaire pour les cours en présentiel. Vous trouverez les dates 2023 et les formulaires d'inscription ici: COURS

Veillez noter:

- La participation au cours de base n'est possible qu'après avoir suivi le cours de préparation et d'information.
- Le cours de base doit être suivi dans les 12 mois suivant le cours de préparation et d'information.

- Il n'est pas obligatoire de suivre également le cours de base après avoir participé au cours de préparation et d'information.
- Un certificat pour la PERCO et l'entreprise ne sera délivré que lorsque les deux cours auront été suivis.
- Les cours de préparation et d'information et les cours de base sont réservés et facturés séparément.

Les autres cours proposés restent inchangés.

En tant qu'employeur ou supérieur(e) hiérarchique, vous êtes également le(la) bienvenu(e) au cours de préparation et d'information (1<sup>re</sup> partie) si vous souhaitez vous informer sur les bases légales et vos obligations dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé, par exemple avant de désigner votre PERCO.

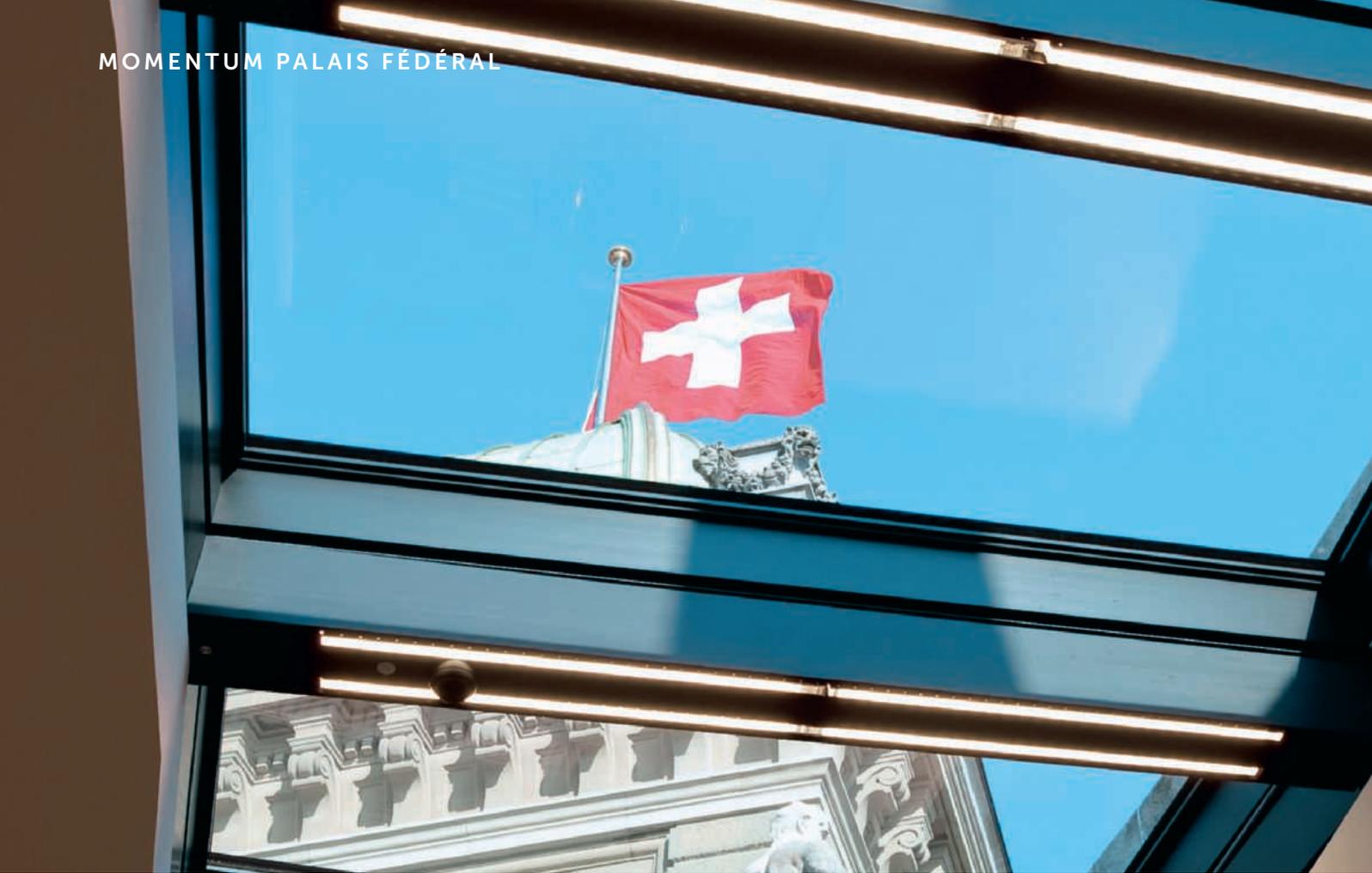
**Michael Rupp** Relations publiques EIT.swiss

### Inscription aux cours

[batisec.ch/de/kurse](https://batisec.ch/de/kurse)

### Pour plus d'informations, veuillez contacter

BATISEC  
c/o SRB Assekuranz Broker AG  
Luggwegstrasse 9  
8048 Zürich  
Téléphone: 044 497 87 33  
E-mail: [info@batisec.ch](mailto:info@batisec.ch)



BULLETIN DU CONSEILLER NATIONAL  
MATTHIAS SAMUEL JAUSLIN

# L'acte modificateur unique doit y veiller

La commission CEATE-N discute de la loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr avec des énergies renouvelables. Des mesures et des dispositions sont regroupées dans un «acte modificateur unique».



## «C'est en faisant des économies qu'on essaie de s'en sortir.»

**Matthias Samuel Jauslin**

tions et plus de 130 motions individuelles, il a massivement remanié le projet du Conseil fédéral. Par exemple, il veut réduire la protection des biotopes d'importance nationale. Aujourd'hui, les nouvelles installations destinées à l'exploitation des énergies renouvelables y sont interdites. Le Conseil des Etats ne veut plus de cette protection absolue. Le Conseil fédéral ferait bien ici de chercher avec réalisme des solutions susceptibles de réunir une majorité.

Afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement en hiver, six térawattheures supplémentaires d'énergie renouvelable doivent être mis en place d'ici 2040. L'accent est mis sur la réalisation de 15 projets hydroélectriques et d'installations solaires alpines. Une réserve d'énergie sera mise de côté chaque année par le biais d'un appel d'offres afin d'assurer les pénuries d'approvisionnement critiques. De plus, des centrales à gaz doivent combler les lacunes en matière d'électricité. L'avenir nous dira si tous ces projets sont effectivement réalisables dans ce laps de temps très court.

Je considère comme plausible l'objectif de réduire la consommation moyenne d'énergie par personne et par année de 43% d'ici 2035 et de 53% d'ici 2050 par rapport à la situation de l'an 2000. Compte tenu des gains d'efficacité actuellement possibles, notamment grâce à l'électrification et à l'automatisation, c'est un objectif réaliste.

La Suisse a aujourd'hui une dépendance critique des importations d'électricité en hiver. En ce qui concerne les combustibles et carburants fossiles, la dépendance vis-à-vis de l'étranger est en revanche de 100%. Le fait que le Conseil des Etats veuille maintenant limiter l'importation d'électricité en hiver à une valeur indicative de cinq térawattheures est contradictoire. L'étude de l'AES part du principe qu'à l'avenir également, sept à neuf térawattheures d'électricité seront importés en hiver. Et ce, non seulement pour garantir la sécurité d'approvisionnement, mais aussi pour assurer la stabilité du réseau.

Je considère qu'il est faux de renoncer à l'ouverture totale du marché de l'électricité. Actuellement, seuls les consommateurs finaux consommant plus de 100 mégawattheures par an ont accès au marché libre. Or, le libre accès pour tous les consommateurs d'électricité est important pour faire progresser le développement de produits électriques. Je suis curieux de voir si le Conseil national apportera les corrections nécessaires à l'acte modificateur unique.

**Matthias Samuel Jauslin** est membre du Conseil national depuis 2015, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-N) et membre de la Commission de gestion. Il est le directeur et principal actionnaire d'une entreprise d'installations électriques, de télématique et d'automatisation.

Il s'agit du développement rapide des sources d'énergie indigènes, des objectifs de consommation, des réserves d'électricité en hiver, des importations d'électricité et des questions d'aménagement du territoire liées à l'approvisionnement en énergie. Le Conseil des Etats a présenté un premier projet en automne 2022. Sans une augmentation rapide de la production, des économies substantielles et un échange d'énergie au sein de l'Europe, nous n'atteindrons pas les objectifs énergétiques et climatiques. C'est également la conclusion d'une étude de l'Association des entreprises électriques suisses (AES). On peut en déduire des conditions cadres modifiées en vue de la stratégie énergétique 2050. Des mesures ciblées sont nécessaires.

Comme pour le contre-projet à l'initiative sur les glaciers, le Conseil des Etats a quelque peu dérapé. Après environ un an de délibéra-



# Nouveaux outils dans les marchés publics

**Le droit des marchés publics révisé et harmonisé entre la Confédération et les cantons apporte un changement de culture fondamental: les critères de qualité sont nettement renforcés par rapport au prix. Le nouveau moniteur des adjudications de constructionsuisse vise à permettre de mesurer ce changement et de sensibiliser tous les acteurs.**

Pour le secteur suisse de la construction, le nouveau droit des marchés publics est une étape importante. Alors que le prix dominait jusqu'à présent tous les autres critères d'adjudication lors des appels d'offres publics, la concurrence en matière de qualité est désormais nettement renforcée. Par exemple, les critères d'adjudication tels que la durabilité, les coûts du cycle de vie ou la fiabilité du prix reçoivent une pondération plus importante. L'accord intercantonal AIMP, auquel les différents cantons peuvent adhérer, prévoit en outre une large harmonisation des marchés publics entre la Confédération, les cantons et les communes.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'état d'avancement de ce changement de culture, constructionsuisse a lancé, avec le soutien de ses associations membres, un moniteur des adjudications qui fonctionne au moyen d'une analyse en temps réel, basée sur des données et de niveau supérieur, des appels d'offres. La première analyse de cet outil montre que les nouveaux instru-

## Moniteur des adjudications 3<sup>e</sup> trimestre 2022

50,9%

Pondération des critères  
qualitatifs d'adjudication

3,8%

Part de commandes avec  
critères de durabilité

0,1%

Part du critère d'adjudication  
«innovation»

2,1%

Part de commandes avec  
procédure de dialogue

ments du droit des marchés publics trouvent de plus en plus leur place dans la pratique quotidienne des autorités adjudicatrices. L'importance de la qualité et de l'innovation en tant que critères d'adjudication a fortement augmenté depuis l'entrée en vigueur de la révision, en particulier au niveau fédéral. Toutefois, les critères de durabilité sont encore relativement rarement mentionnés dans les critères d'adjudication, même si leur part a presque doublé depuis l'entrée en vigueur de la révision.

Parallèlement, la plateforme d'appels d'offres simap.ch sera remaniée d'ici mi-2023. Elle relie 3000 adjudicateurs et environ 50000 soumissionnaires et concerne des appels d'offres d'une valeur totale de 17,5 milliards de francs par an. L'objectif du remaniement est une utilisation plus intuitive et plus simple, une manipulation plus efficace et une connexion plus facile aux systèmes périphériques. Ainsi, les offres doivent par exemple être téléchargées directement via simap.ch et des statistiques doivent pouvoir être établies.

**Michael Rupp** Relations publiques EIT.swiss

L'édition actuelle du moniteur des adjudications peut être consultée à l'adresse [constructionsuisse.ch/fr/vergabemonitor/](https://constructionsuisse.ch/fr/vergabemonitor/)

L'état intermédiaire du remaniement de simap.ch peut être consulté sous [kissimap.ch/fr](https://kissimap.ch/fr)



## Le livre sur BIM

**Trois experts, un thème brûlant, un livre, un objectif: «beyond VDC» est taillé sur mesure pour la branche électrique et fournit à différents niveaux tout ce que l'on doit savoir sur BIM et VDC.**

Afin que la branche ne doive pas rassembler toutes les informations, souvent disponibles uniquement en anglais sur Internet, une équipe de rédacteurs dirigée par Marcel Pfrunder a rédigé l'ouvrage spécialisé «beyond VDC – Digitales Planen, Bauen und Bewirtschaften in der Elektrobranche» (Planification, construction et gestion numériques dans la branche électrique). Il contient les connaissances de base nécessaires pour se familiariser avec le thème du BIM. Il est à la disposition de la branche depuis le printemps 2021. «beyond» signifie «au-delà». Les auteurs laissent ainsi entendre que nous ne savons pas encore tout ce qui se passera à l'avenir.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le livre (69.– CHF pour les membres et 89.– CHF pour les non-membres). Disponible auprès d'EIT.swiss, Zurich, [eitswiss](https://eit.swiss)

# Nouvelle formation pour la branche

**En collaboration avec suissetec, EIT.swiss propose à partir de mars 2023 la nouvelle formation avec certificat «Professionnel de l'électricité PV».**

L'installation de systèmes photovoltaïques devient un domaine d'activité de plus en plus important, y compris pour la branche électrique. Alors que l'expertise en électrotechnique est disponible, il manque à certaines entreprises les connaissances nécessaires pour le montage. EIT.swiss veut aider ses membres à combler ces lacunes. En collaboration avec suissetec, EIT.swiss proposera à partir de mars 2023 une formation avec certificat dans le domaine du photovoltaïque. Cette formation s'adresse aux installateurs/trices-électricien/nés qui, en plus de l'installation, souhaitent à l'avenir effectuer eux-mêmes le montage de modules photovoltaïques. Dans le cadre de cette formation de cinq jours, les compétences nécessaires sont transmises sur les thèmes du montage, des caractéristiques, des fonctions, des normes et des directives pour les constructions de toits en pente et plats. A l'issue de la formation, les participants sont en

mesure de monter des modules dans les règles de l'art sur des constructions de toitures et d'effectuer des contrôles de fonctionnement avant la remise de l'installation au propriétaire.

Pour obtenir le certificat «Professionnel de l'électricité PV», les participants doivent participer activement à la formation et réussir un test final. La formation est proposée dans différents lieux dans toute la Suisse à un prix de 1650.-, TVA comprise, pour les membres d'EIT.swiss.



**Les détails de l'annonce du cours sont disponibles sur notre site Web.**





# Nouveaux diplômés!

**Electricien chef de projet, BE231 / 6.9.2022-7.9.2022**

Lovey Guillaume 1908 Riddes

**Electricien chef de projet, BE232 / 8.9.2022-9.9.2022**

Abderhalden Fabian Oliver  
8545 Rickenbach  
Durrer Kevin D-79539 Lörrach  
Kempf Philippe 4147 Aesch BL  
Nyfeler Yannik 3250 Lyss

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL64 / 13.9.2022-14.9.2022**

Bächtiger David 8716 Schmerikon  
Inderbitzin Alex 6034 Inwil  
Marni Michael 8155 Niederhasli

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL65 / 15.9.2022-16.9.2022**

Buchenhorner Marco 8181 Höri  
Huwiler Samuel 6030 Ebikon  
Peter Jeremy 9553 Bettwiesen  
Seemann Joshua 8053 Zürich  
Spreckak Zekerijah 6330 Cham

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL66 / 20.9.2022-21.9.2022**

Martins Fabio 1213 Petit-Lancy  
Plath Raphael 8184 Bachenbülach  
Schild Marcel 3856 Brienzwiler  
Storchenegger Pascal  
8575 Istighofen  
Vogel Elia 6182 Escholzmatt  
Wipfli Stefan 6410 Goldau

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL67 / 22.9.2022-23.9.2022**

Achermann Tim 6204 Sempach  
de Huu Florent 1730 Ecuvillens  
Felix Christoph 6215 Beromünster  
Gisler Lukas 6452 Riemenstalden  
Hanselmann Cyril 8360 Wallenwil  
Le Borgne Glenn 1553 Châtonnaye

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL68 / 27.9.2022-28.9.2022**

Antognoli Edmondo 6005 Luzern  
Bär Gregor 6340 Baar  
Kadrija Valdet 8599 Salmsach  
Sornig Konstantin 5105 Auenstein

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL69 / 29.9.2022-30.9.2022**

Christen Pirmin 6144 Zell  
Dubach Rolf 6003 Luzern  
Felder Firmin 6162 Entlebuch  
Kozeski Goce 8197 Rafz  
Luib Oliver 8854 Siebnen  
Portmann Denis 6343 Rotkreuz  
Schnüriger Marc 6424 Lauerz  
Schorno Andreas 6438 Ibach  
von Arx Steven Michael  
8967 Widen  
Walther Sandro 3052 Zollikofen

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL70 / 4.10.2022-5.10.2022**

Brütsch Martin 8356 Ettenhausen  
Eberle Amadeus 9497 Triesenberg  
Pinto Alves Hélder Miguel  
3250 Lyss  
Renggli Daniel 6056 Kägiswil  
Tanner Basil 2504 Biel/Bienne  
Wetli Luca 3063 Ittigen

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL71 / 6.10.2022-7.10.2022**

Büttler Alexander 3125 Toffen  
Eberle Mario 6343 Rotkreuz  
Gerber Joel 6060 Sarnen  
Herger Alex 6460 Altdorf  
Heyer Daniel 4125 Riehen  
Islami Arbnor 8003 Zürich  
Kesedzic Mario 6010 Kriens  
Luthiger Christoph  
6333 Hünenberg See  
Marti Livio 8192 Glattfelden  
Spaar Alessandro 8404 Winterthur

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL72 / 11.10.2022-12.10.2022**

Andenmatten Markus  
3905 Saas-Almagell  
Briw Daniel 3995 Ernen  
Engel Daniel 9213 Hauptwil  
Gazzetta Ramon 5400 Baden  
Gut Silvan 8413 Neftenbach  
Imthurn Marcel 3957 Bratsch  
Kaspar Simon 8918 Unterlunkhofen  
Schadegg Patrick 8750 Glarus

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL73 / 13.10.2022-14.10.2022**

Eberhard Reto 4543 Deitingen  
Eiholzer Laura 4325 Schupfart  
Holzer Christian 3800 Unterseen  
Lanca Donato 5102 Ruppertswil  
Schadegg Mervin 8047 Zürich  
Steinrisser Tobias 8708 Männedorf  
Widmer Kevin 4622 Egerkingen  
Wipfli Thomas 5210 Windisch

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL74 / 25.10.2022-26.10.2022**

Aeschlimann Mario 6222 Gunzwil  
Bachmann Silvan 6280 Hochdorf  
Häfliger Severin 5313 Klingnau  
Llabjani Kushtrim 1312 Eclépens  
Siegen Matthias 3918 Wiler  
Simon Garcia Javier 7000 Chur

**Electricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL75 / 27.10.2022-28.10.2022**

Eberhard Luca 8855 Nuolen  
Eschler Lukas  
3765 Oberwil im Simmental  
Felder Simon 6162 Entlebuch  
Rey Olivier 1470 Estavayer-le-Lac  
Riedo Julien 1646 Echarlens

# Inscription à l'examen

## **Chef de projet en automatisation du bâtiment, BPGA3 / 18.10.2022-19.10.2022**

Bucher Pascal Stefan 5037 Muhen  
Dziewierzynski Kamil  
4500 Solothurn  
Krummenacher Reto 6060 Sarnen  
Lampert Silvan Maurus 7307 Jenins  
Meli Mario 7206 Igis  
Welz Florian 7270 Davos Platz  
Ziswiler Mike 3806 Bönigen

## **Chef de projet en automatisation du bâtiment, BPGA4 / 20.10.2022-21.10.2022**

Höltschi Patrik 9300 Wittenbach  
Kriss Franko 9300 Wittenbach  
Walker Jason 6243 Egolzwil

## **Electricien chef de projet en planification, BPPL8 / 13.9.2022-14.9.2022**

Kurmann Anton  
6133 Hergiswil b. Willisau  
Schmid Michael 6043 Adligenswil

## **Electricien chef de projet en planification, BPPL9 / 15.9.2022-16.9.2022**

Lüscher Laura 5102 Ruppenswil

## **Electricien chef de projet en planification, BPPL10 / 27.9.2022-28.9.2022**

Kurz Stefan 3067 Boll/Vechigen  
Wyss Yannick 3510 Konolfingen

## **Examen pratique selon l'OIBT, PX80 / 6.9.2022-7.9.2022**

Bosson Patrick  
1228 Plan-les-Ouates

**EIT.swiss organise régulièrement des examens dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Les candidates et candidats peuvent s'y inscrire tout au long de l'année.**

En tant qu'organe responsable de la formation professionnelle supérieure, EIT.swiss est également responsable de l'organisation des examens professionnels supérieurs, de l'examen professionnel et de l'examen pratique. Ceux-ci ont lieu chaque année durant plusieurs périodes d'examen. Les candidates et candidats qui remplissent les conditions d'admission peuvent s'inscrire aux examens tout au long de l'année via le site Web d'EIT.swiss. Veuillez noter les dates de clôture pour la répartition des examens:

- 1<sup>er</sup> mars pour la période d'examens d'env. juin à octobre
- 1<sup>er</sup> juillet pour la période d'examens d'env. octobre à février
- 1<sup>er</sup> novembre pour la période d'examens d'env. mars à juin

La décision d'admission est envoyée aux candidates et candidats inscrits environ 30 jours après la date de clôture. Vous trouverez des informations détaillées sur le programme d'examens et les examens sur le site Web d'EIT.swiss:

### **Examen professionnel**



### **Examen pratique**



### **Examens professionnels supérieurs**



**Les collaborateurs d'EIT.swiss se feront bien sûr un plaisir de répondre à toutes vos questions par e-mail (FPS@eit.swiss).**



Le Comité d'EIT.swiss de g. à d.: Christian Matter, Martin Schlegel, Jean-Marc Derungs, Manfred Ulmann, Michael Tschirky, Thomas Keller, Silvan Lustenberger, Antonio Salmina, Susanne Jecklin

# Comité

Lors de sa séance du 23 novembre 2022, le Comité a élu des nouveaux membres dans les commissions. Thomas Keller (vice-président d'EIT.swiss) a été élu dans la commission pour le partenariat social (CPS). Il devra également siéger au sein de la Commission paritaire nationale (CPN) et sera proposé en conséquence à l'assemblée plénière de la CPN. Oliver Lacher, de l'entreprise Bichler + Partner AG à Wattwil, a été élu nouveau membre de la Commission pour les questions d'avenir (CQA). Les membres actuels de la commission pour la formation non formelle Stefan Kummer (président de la commission), Hans-Ulrich Amacher, Fabian Cribari, Peter Hüsser, Roger Jud et Rolf Siebold ont été réélus par le Comité pour deux années supplémentaires (voir site Web). En outre, le Comité s'est penché sur une motion de la Commission Assurance Qualité (C-AQ). La C-AQ a constaté il y a longtemps déjà la nécessité d'agir dans la formation professionnelle supérieure. Après que d'autres projets (introduction de la formation initiale d'informaticien/ne du bâtiment CFC, Orfo2022+) ont été achevés ou ont progressé, les travaux peuvent être entamés. Le Comité soutient la

procédure proposée par la C-AQ et donne le mandat de réviser la formation professionnelle supérieure. Dans un premier temps, il est prévu d'évaluer les besoins de la branche. Ensuite, un mandat de projet sera formulé sur le modèle du projet Orfo2022+ et soumis à l'approbation des délégués. Cela permettra de garantir que l'implication de l'assemblée des délégués soit également améliorée dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Le Comité a également abordé la question du traitement du multilinguisme de l'association, notamment lors des événements. Il a décidé de s'en tenir à la pratique actuelle. Les événements tels que l'assemblée des délégués ou la conférence des présidents, mais également les ateliers dans le cadre de projets de révision ou l'échange au niveau des secrétariats seront organisés en deux langues ou traduits simultanément (allemand, français). Pour l'assemblée générale et la journée de la branche de 2023, une traduction simultanée supplémentaire en italien sera organisée pour la première fois. Un échange avec les représentantes et représentants de la section EIT. neuchâtel a eu lieu à l'issue de la séance du Comité.

## Révision des formations initiales

**Après la réalisation des quatre ateliers, le projet partiel «Profil de qualification» passe à la prochaine phase.**

Le quatrième atelier a eu lieu le 16 novembre 2022. Au total, 23 représentants d'entreprises de 13 sections des trois régions linguistiques ainsi que des représentantes et représentants des partenaires y ont participé. L'objectif de l'atelier était de valider les domaines de compétences opérationnelles et les compétences opérationnelles pour les professions qui se sont cristallisées lors de l'atelier 3. La profession d'installation électrique en trois ans vise à former des praticiennes et praticiens. La profession d'installation électrique en quatre ans forme des prestataires et des techniciens et techniciennes. Lors de la discussion sur la profession de planification, il s'est avéré qu'il n'y avait pas assez de compétences opérationnelles pour une formation initiale de trois ans de «dessinateur/trice». Les discussions autour de l'année de base n'ont pas abouti à un résultat clair et seront donc poursuivies au sein des organes du projet. Les profils de qualification seront finalisés et validés d'ici la mi-décembre 2022. Un sondage auprès des membres d'EIT.swiss et des sections est prévu du 9 janvier au 17 février 2023. Les délégués décideront de la forme définitive des profils de qualification lors de l'assemblée des délégués du 27 avril 2023.



[eit.swiss/fr/formation-professionnelle/developpement-professionnel/projet-orfo-2022](https://eit.swiss/fr/formation-professionnelle/developpement-professionnel/projet-orfo-2022)

## Remise de diplômes à Paudex

**Le 13 septembre dernier, le monde de l'installation électrique était en fête au Centre Patronal de Paudex. 17 lauréats ont eu le plaisir de se voir remettre leur diplôme d'installateur-électricien ou d'expert en installation et sécurité électrique.**

Ils ont le privilège d'exercer le plus beau métier du bâtiment. C'est en tout cas la conviction de Jean-Marc Derungs, partagée lors de son discours prononcé en tant que membre du Comité central d'EIT.Swiss. Il a mis l'accent sur l'importance de la formation et sur les opportunités offertes par les métiers de l'électricité et encourage tous à en parler aux jeunes pour susciter des vocations.

Quant à Philippe Massonnet, président du GARIE, le Groupement des Associations Romandes des Installateurs Électriciens, s'est adressé aux jeunes gens avec un message très sympathique: «Toutes les portes s'ouvrent pour vous.»

C'est également l'opinion de Guy Gaudart qui présente la particularité rare de diriger sa propre entreprise d'installation électrique et de mener une carrière politique. En l'occurrence, il est député PLR depuis 2017 et s'est fait un plaisir d'assister à la cérémonie.

Il a insisté sur le fait que la profession est au cœur de la transition énergétique en adressant un compliment à tous: «Vos compétences sont attendues et votre force sera de les mettre à disposition du pays. Ce dernier n'aura pas d'autre choix que d'instaurer une meilleure gestion de son énergie électrique.»

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes diplômés.



## Former pour le futur

**Dans une branche où il y a moins d'entrants que de sortants, former pour assurer la relève est primordial.**

L'urgence de trouver des solutions face à la crise de l'énergie actuelle met en lumière la réalité d'une pénurie de main d'œuvre dans les métiers de l'électricité et de l'électrotechnique. Les départs à la retraite des «baby boomers» ces prochaines années pourraient encore précipiter ce phénomène.

Alain Grandjean, président de Tech-Bat, et Philippe Massonnet, président d'EIT.genève, ont transmis un message fort aux lauréats de la remise des certifications sous l'égide de l'ifage et du CIEG en octobre dernier: «Nous avons besoin de vous. Merci de vous investir pour le futur. Nous vivons actuellement un moment qu'on attendait depuis longtemps. Emparez-vous de cette transition énergétique!»

Marc Kaiser, responsable de formation à l'ifage, relève que «les personnes formées aujourd'hui seront les cadres et chefs d'entreprise de demain. Ils formeront à leur tour des apprentis. Le partenariat avec les associations professionnelles nous permet d'adapter nos formations aux besoins du marché, en constante évolution. C'est un élément primordial pour la réussite de nos étudiants qui assureront la relève.»

**ifage.ch**



Cérémonie de promotion des électriciens de Genève, ifage et CIEG



## Un engagement sans relâche

Comme le temps passe vite! En 2020, Erich Schwaninger a répondu dans une interview pour eTrends à une question sur sa retraite prochaine: «Je vais probablement devoir transmettre certaines de mes idées à quelqu'un d'autre. Mais il y a encore un peu de temps pour cela.» C'est désormais chose faite. Le 1<sup>er</sup> avril 2023, une nouvelle étape (de vie) commencera pour Erich, mais aussi pour EIT.swiss. Après plus de 30 ans d'engagement pour la formation professionnelle, il prendra sa retraite bien méritée. Bien que l'on ne puisse probablement pas vraiment parler de «repos» pour Erich. Sa nature engagée et son intérêt pour les projets orientés vers l'avenir ainsi que les rencontres avec des personnes intéressantes continueront probablement à le motiver à l'avenir.

Erich a toujours eu à cœur que l'ensemble de la branche puisse suivre le changement. Il a essayé de «l'emmener avec lui» dans le développement des profils des professions. Le fait que cela ne soit pas seulement facile tient à la nature des choses et à l'incroyable diversité de la branche électrique. Et pourtant, il a réussi à laisser des traces évidentes tant dans la formation professionnelle initiale que dans la formation professionnelle supérieure et à créer les meilleures conditions pour les projets de révision actuels.

Chez EIT.swiss, nous te remercions, cher Erich, pour ton engagement sans relâche et te souhaitons le meilleur pour l'avenir!



## Économiser l'énergie activement

### Facilitateur/trice efficacité énergétique – ou comment façonner efficacement l'avenir énergétique.

L'énergie est le moteur de la société moderne, car sans elle, rien ne fonctionne plus. Pourtant, continuer à la traiter en toute insouciance n'est pas viable à longue échéance – la flambée des prix de l'énergie l'année dernière et la prise de conscience que le risque de pénurie d'électricité grandissait nous l'ont bien fait comprendre.

Utiliser l'énergie de manière plus efficace, voire l'économiser: telle est donc la devise. Mais où et comment? Le citoyen lambda n'est, bien souvent, pas en mesure de répondre seul à cette question. Pour cela, il faut des spécialistes.

Les facilitateurs et les facilitatrices en efficacité énergétique sont ces spécialistes. Ils/elles analysent l'état actuel, par exemple de bâtiments, et indiquent comment et où l'énergie peut être consommée plus efficacement, voire économisée.

L'Association des entreprises électriques suisses AES propose à cet effet la formation certifiante de Facilitateur/trice efficacité énergétique. Cette formation transmet les connaissances nécessaires pour conseiller la clientèle de manière professionnelle sur les questions d'efficacité énergétique.



**N'attendez plus: inscrivez-vous dès maintenant à la prochaine formation certifiante et contribuez ainsi activement à façonner un avenir énergétique efficace.**

## Commission pour la formation non formelle

Une séance de la commission pour la formation non formelle (CFNF) a eu lieu le 3 novembre 2022. Dans le cadre de cette séance, les offres de séminaires pour le deuxième semestre 2022 et le premier semestre 2023 ont été présentées. En outre, les membres de la CFNF ont été informés que la formation continue des personnes du métier selon l'art. 8 OIBT, des personnes autorisées à contrôler avec des tâches de surveillance selon l'art. 10 al. 2 OIBT ainsi que des personnes autorisées à contrôler selon l'art 27 OIBT doit avoir un lien avec les activités techniques (établissement, modification, remise en état ou contrôle d'installations électriques à basse tension) de ces personnes. De plus, les cours de formation doivent au moins se situer au niveau de compétence d'une personne habilitée à effectuer des contrôles. Un cours de technique de mesure pour installateurs/trices-électriciens/nes CFC ne satisfait par exemple pas à ces exigences. (source: bulletin.ch 5/2018). Les personnes intéressées disposent d'une série de séminaires proposés par divers prestataires. Vous les trouverez sur le site Web d'EIT.swiss sous la rubrique «Cours pour la branche électrique».

**[eit.swiss/fr/seminaires](https://eit.swiss/fr/seminaires)**

## Adaptation de l'OIBT

L'OIBT modifiée est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La révision de l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) introduit deux modifications organisationnelles. Premièrement, elle supprime une inégalité de traitement non intentionnelle et injustifiée qui désavantage les petites entreprises du domaine des installations électriques. Deuxièmement, elle supprime également l'exigence relative au travail à plein temps à la fois pour le responsable technique et pour les personnes habilitées à effectuer des contrôles. Désormais, toutes les entreprises pourront placer sous la supervision d'un responsable technique jusqu'à trois personnes habilitées à effectuer les contrôles d'installations (art. 10 al. 2 OIBT).

La révision de l'ordonnance du DETEC sur les installations électriques à basse tension assouplit les modalités des examens permettant l'obtention de certaines autorisations d'installer limitées qui sont organisés par l'ESTI. Elle régleme aussi les émoluments perçus par l'ESTI en cas de désistement ou d'absence non excusés aux examens. Les articles suivants sont concernés par la révision: l'art. 7 al. 2 et 3, l'art. 8 al. 2, l'art. 9 al. 2 et 3 et l'art. 15 al. 1 et 2.

Texte de l'ordonnance OIBT  
[pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/11181](https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/11181) (F)

Texte de l'ordonnance O-DETEC OIBT  
[pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/11197](https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/11197) (F)



## Assemblée des délégués

Les délégués ont fixé les thèmes prioritaires pour le proche avenir.

Le 24 novembre 2022, l'assemblée des délégués d'EIT.swiss a eu lieu pour la première fois à Neuchâtel. Dans son rapport, le président Michael Tschirky a abordé trois thèmes. Il expliqua les objectifs du Comité pour l'année 2023, l'évolution du nombre de formations réussies dans le domaine de la formation professionnelle supérieure et, par conséquent, du nombre de spécialistes autorisés à effectuer des contrôles, ainsi que le nouveau catalogue de prestations du fonds social de la caisse d'allocations familiales de la Spida. Plusieurs motions ont été soumises aux délégués. La motion relative au budget et aux cotisations des membres pour 2023 a été clairement adoptée. Les objectifs pluriannuels élaborés dans le cadre de la conférence des présidents ont également été adoptés. Les délégués ont ainsi mis l'accent, pour les années à venir, sur l'augmentation de l'influence sur la politique, sur le développement de la formation non formelle, sur le développement des prestations de l'association et sur le développement des professions. En approuvant les points clés du mandat de négociation, les délégués ont donné le feu vert aux négociations avec les partenaires sociaux pour une nouvelle convention collective de travail à partir de 2024.



**Mathias Andermatt** Elmaplan AG, propriétaire,  
installateur-électricien diplômé

# Chères collègues, chers collègues

## **L** ibérer de nouvelles énergies

En 1880, Edison a fait breveter aux Etats-Unis l'ampoule électrique, le symbole de la branche électrique. Son principe brutal: «brûler» l'énergie. Seuls 5 pour cent de l'énergie se transforment en lumière, et ce depuis plus de 140 ans. Il était temps que les choses changent!

Au sens figuré, ce changement est également nécessaire dans notre branche. Nous aussi, artisans et prestataires, devons apprendre de nouvelles choses, emprunter de nouvelles voies et rechercher des nouveaux partenariats innovants. Nous, les entreprises de planification et d'installation, devons investir de nouvelles énergies afin de développer de nouvelles solutions pour nos clients communs. Sans effort initial, nous n'irons nulle part, l'électricité seule ne suffit plus depuis longtemps. Les thèmes chargés d'énergie sont: Le photovoltaïque, les pompes à chaleur, le stockage sur batterie, l'électromobilité, les bâtiments intelligents, la technique d'éclairage et, bien entendu, la technique électrique du bâtiment utilisée jusqu'à présent. Ils nécessitent une

attention sans faille de notre part. Et nous ne devons en aucun cas les considérer individuellement, mais uniquement en réseau. Et ce qui vaut pour la technique vaut aussi pour nous: sans mise en réseau, pas de synergie et sans synergie, pas d'efficacité.

La théorie est une chose, la mise en pratique en est une autre. L'apprentissage effectif se fait sur le projet réalisé. C'est dans la pratique que l'on voit ce qui concorde le mieux et ce qui fonctionne. Sur le plan technique et de la collaboration. Ce n'est que lorsque l'enthousiasme, l'énergie et les synergies sont réunis que des solutions nouvelles et intelligentes peuvent voir le jour. Il va de soi que chacun doit fournir l'effort supplémentaire qu'exige un tel développement. L'effet flashant qui en résulte libère des énergies supplémentaires.

L'optimisation énergétique a donc deux significations pour moi aujourd'hui. Elle résulte de la connectivité: des systèmes et des personnes dans les entreprises.

**MENTIONS LÉGALES** magazine spécialisé d'EIT.swiss 3<sup>e</sup> année, paraît 4x par année, tirage 3100 ex. **Éditeur** EIT.swiss, Limmatstrasse 63, 8005 Zurich, [www.eit.swiss](http://www.eit.swiss), [OA@eit.swiss](mailto:OA@eit.swiss) **Relations publiques** EIT.swiss Laura Kopp, Verena Klink **Rédaction** René Senn, Insenda GmbH, Bahnhofstrasse 88, 8197 Rafz, +41 52 214 14 22, [redaktion@etrends.ch](mailto:redaktion@etrends.ch) **Collaboratrice de ce numéro** Annette Jaccard **Responsable de la publication** Jürg Rykart, Medienart Solutions AG, Oberneuhofstrasse 5, 6340 Baar, +41 41 727 22 00, [info@medienartsolutions.ch](mailto:info@medienartsolutions.ch), [www.medienartsolutions.ch](http://www.medienartsolutions.ch) **Concept de design** Medienart AG, Martin Kurzbein, 5000 Aarau, [www.medienart.ch](http://www.medienart.ch) **Mise en page** AVD GOLDACH AG, Selina Slamanig, 9403 Goldach **Impression** AVD GOLDACH AG **Abonnements/Adhésion** (le prix de l'abonnement est inclus dans la cotisation de membre d'EIT.swiss) 10 numéros (4x Magazine EIT.swiss, 6x eTrends ou 6x domotech) / Abonnement annuel EIT.swiss: CHF 125.- / +41 44 444 17 17, [info@eit.swiss](mailto:info@eit.swiss)

En collaboration avec

eTrends domotech medienart.  
SOLUTIONS

Imprimé  
en Suisse



Yannick Flepp (à g., «Industrial Control», profession 19) et Patrik Siegenthaler (à dr., «Electrical Installations», profession 18) sont les gagnants des médailles de bronze aux WorldSkills Competition Special Edition qui se sont tenus du 24 au 26 novembre 2022 à Salzbourg.

Photo: © SwissSkills

